

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

L'ANFOPEIL (Association Nationale pour la Formation et le Perfectionnement des Personnels de l'Industrie Laitière) est un organisme de formation (numéro de déclaration d'activité : 27 39 01091 39) domicilié à BP 10025 – 39801 POLIGNY Cédex. Cette association a pour mission première la formation continue des salariés de la Transformation laitière. Les prestations proposées par l'Anfopeil permettent d'apporter une réponse adaptée à tous les besoins d'acquisition de compétences au travers :

- d'actions de formation et d'évaluation personnalisées,
- de stages de formation inter-entreprise,
- de formation ouverte à distance,
- d'accompagnement VAE,
- de montage de parcours mixtes certifiants ou qualifiants.

Tout client signataire d'une convention de formation avec l'ANFOPEIL connaît et accepte sans réserve ces conditions générales de vente consultables également sur le site internet www.anfopeil-enil.fr.

Tout stagiaire doit se conformer aux obligations du règlement intérieur de l'ANFOPEIL qui lui est remis avant sa formation. Une attestation de fin de formation sera systématiquement établie et transmise à l'entreprise et/ou au stagiaire.

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires à l'issue de la formation sont clarifiées sur la proposition envoyée au demandeur (demandeur, stagiaires, formateurs ...) et figure donc sur le « Bon pour accord » signé par le client.

L'ANFOPEIL ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'ANFOPEIL, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'ANFOPEIL.

En cas d'annulation par l'ANFOPEIL, L'ANFOPEIL s'engage à proposer une formation équivalente dans un délai d'un an.

En cas de défaillance technique de matériel, la responsabilité de l'ANFOPEIL est limitée aux préjudices prouvés et plafonnée au montant du prix de la prestation.

En cas d'annulation tardive par le client d'une session de formation, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la formation : aucune indemnité ;
- report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30 % des coûts relatifs à la formation seront facturés au client (stagiaire, entreprise) ;
- report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70 % des coûts relatifs à la formation seront facturés au client (stagiaire, entreprise).

Absence du stagiaire à la formation ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires ou annulation moins de 3 jours avant la formation, le coût de la session sera facturé à 100 % au Client

Dans le cas d'une subrogation de paiement par un OPCO, le règlement peut être conditionné au nombre d'heures effectivement réalisées par le(s) stagiaire(s). En cas de diminution du nombre de stagiaires ou du nombre d'heures prévues, l'entreprise s'engage à verser à l'ANFOPEIL le montant initialement inscrit dans la convention et non pris en charge par l'OPCO.

Paiement et règlement se feront par chèque ou virement à réception de la facture. En cas de retard, les sommes dues seront majorées d'une pénalité de 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code de commerce. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

Les formateurs de l'ANFOPEIL s'engagent à garder confidentielles toutes informations et données portées à leur connaissance dans le cadre de leurs activités professionnelles. Les méthodes pédagogiques, programmes, documents ... sont la propriété de l'ANFOPEIL, le client s'engage à ne pas les reproduire, transférer, revendre ou utiliser ... sans l'accord écrit de l'ANFOPEIL.

Conformément à la réglementation, les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la prestation de formation. Le client dispose d'un droit d'accès, de modification ou de suppression.

Tout contentieux ou litige non résolu à l'amiable sera porté devant le tribunal du commerce de LONS LE SAUNIER

Fait à POLIGNY le 01/01/2023